

Patrimoine immobilier de l'Université Jean Moulin Lyon 3



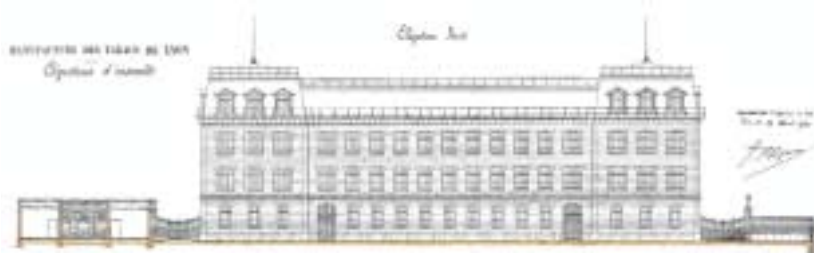
Historique des sites
des Quais et de la Manufacture

Le site de la Manufacture des Tabacs



6, cours Albert Thomas
69008 Lyon

La Manufacture



La Manu d'hier

Au début du XIXème siècle, l'Administration des Manufactures de l'Etat (aujourd'hui S.E.I.T.A.) possédait à Lyon une vieille Manufacture des Tabacs, occupant une superficie d'environ 8000 m², à l'angle du Quai Gailleton et du Cours du Midi (aujourd'hui de Verdun) et datant au moins de 1811, c'est-à-dire de l'origine même du Monopole des Tabacs, institué par Napoléon Ier.

Certains souvenirs laissent penser cependant, que les murs de cette Manufacture existaient déjà avant la création du Monopole. Elle pouvait ainsi avoir appartenu à l'ancienne Ferme Générale des Tabacs de l'Ancien Régime.

Elle était évidemment vétuste, et ses bâtiments, dont on ne s'était pas soucié de refaire les crépis montraient leurs sombres façades lépreuses en un quartier de Lyon où la circulation était d'autant plus intense qu'elle était proche de la gare de Perrache.

Sa conception

C'est peu après 1900 que l'Administration décida de mettre à l'étude le projet de construction d'une nouvelle Manufacture des Tabacs.

A cet effet, elle commença par acquérir, pour le franc symbolique, le terrain militaire situé dans l'angle Sud-Est formé par la ligne de chemin de fer LYON-GENEVE et le cours Gambetta. Il s'agissait d'un très vieil ouvrage fortifié, qui faisait face au Fort Montluc et qui s'appelait LA LUNETTE DES HIRONDELLES. Ce terrain avait une superficie de 25 000 m² au bord de la voie ferrée.

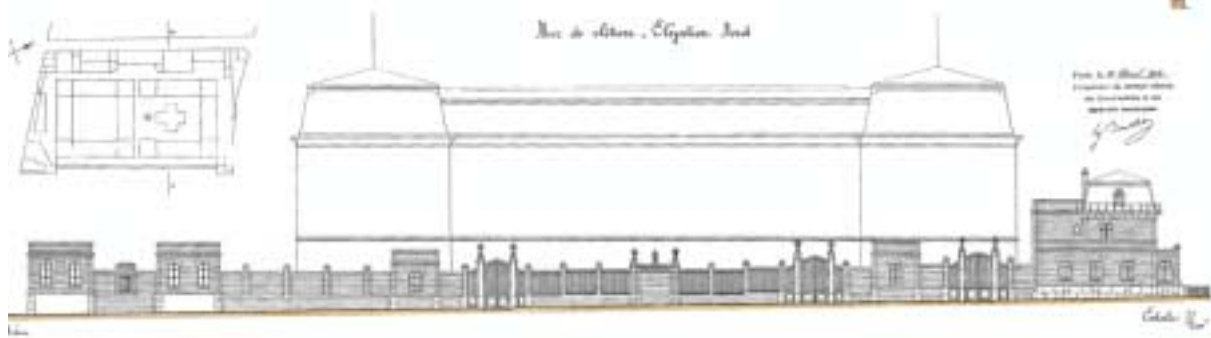
L'Ingénieur en Chef CLUGNET fut chargé du projet du nouvel établissement. C'était un grand ingénieur doublé d'un artiste connu. De plus, on le disait lyonnais, ce qui permettait d'ajouter qu'il avait voulu que sa ville natale possède la plus belle des manufactures.

Pour la réalisation, on s'écartait volontairement de la disposition retenue pour les manufactures construites dans la seconde moitié du 19ème siècle (comme Issy-les-Moulineaux, Orléans, Dijon...) en la divisant en deux groupes nord et sud.

On a donc réalisé deux coupures, pourvues de deux ponts de service aux étages pour les communications nécessaires, mais laissées béantes au rez-de-chaussée pour permettre l'accès de tous les véhicules dans la cour sud.

Autre originalité : ces grands bâtiments furent couverts en ardoise et non en tuiles, supportées par des combles à la Mansard, percés de lucarnes, plus grandes sur les pavillons pour assurer l'harmonie des dimensions.

Ces combles étaient basés sur des corniches en béton armé, dissimulant dans leur épaisseur les chéneaux, et supportés par des consoles, également en béton armé, entre lesquelles furent placés des métopes de couleur, de façon à former une frise très décorative.



Enfin, dernière des grandes trouvailles : au lieu de recouvrir d'un crépi les grands murs extérieurs, ils reçurent en parement des briques de couleurs différentes et alternées, à joints rompus, qui furent encastrées dans la maçonnerie de moellons.

Des soubassements en pierre dure, de Villebois dans l'Ain, et des chainages en pierre de taille blanche achèvent de donner à cet ensemble un double aspect de solide et de beau.

Sa construction

Quand les travaux ont-ils commencé ?

Il y eut d'abord un gros travail de préparation à effectuer sur le terrain lui-même. En effet, on allait construire sur d'anciens graviers datant des époques où le lit du Rhône voyait sa largeur varier au gré des saisons. Il est d'ailleurs possible que la voie ferrée actuelle occupe la place d'un de ses anciens bras reliant directement l'amont et l'aval de Lyon. En outre, un ouvrage fortifié très ancien y avait été construit et sans doute remanié au cours des siècles suivant les événements de l'histoire.

C'est bien ce que montrèrent les sondages qui furent creusés et en fonction desquels

le bâtiment A de façade sur le Cours Albert Thomas et ses deux pavillons d'angle AB et AC furent fondés à 12 m. A l'opposé, au contraire, le bâtiment G et ses deux pavillons d'angle EG et FG n'exigèrent que 6 m de profondeur. Le premier coup de pioche fut donné, sans cérémonial, en 1912.

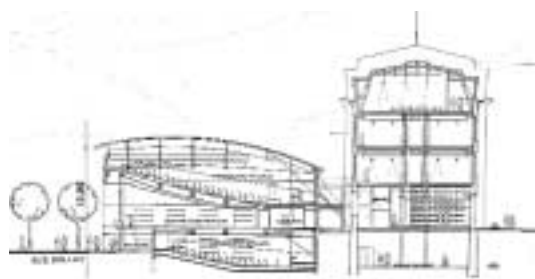
En principe, les travaux devaient durer cinq ans. La guerre de 1914 - 1918 les ayant interrompus, ils ne purent être repris qu'après la démobilisation de 1919, c'est à dire en fait en 1920.

Un concours de circonstances (manque d'effectifs dû aux conséquences de la guerre, manque de crédits et remaniement du projet en fonction de la consommation toujours plus grande de tabac) entraîna un long retard dans la construction.

Enfin, en 1932, la nouvelle Manufacture fut en mesure d'assumer toutes les fabrications qui lui étaient demandées.

Conçue pour le travail de 2 000 personnes, cette usine était spécialisée dans la fabrication des Gauloises et du tabac Scaferti pour la pipe.

Au sous-sol était stocké le tabac, qui était ensuite haché. Les machines à fabriquer les cigarettes se trouvaient au 3^e étage. Aux meilleurs jours, 30 millions de cigarettes étaient fabriqués quotidiennement.



Réhabilitation du site de l'ancienne Manufacture des tabacs

En 1987, la fabrication est arrêtée et ne subsiste plus que l'activité de distribution auprès des 4 000 bureaux de tabac de la région. Un tiers seulement des locaux est utilisé, par la centaine de salariés qui subsiste. Les départs à la retraite et les mutations permettent de concentrer l'activité sur une usine plus moderne dans les environs.

A la suite du transfert des services de la SEITA sur leur nouveau site, la Manufacture des Tabacs de Lyon, implantée dans le 8ème arrondissement, mise en service en 1932, devenait disponible pour d'autres usages.

Compte tenu des nécessités impérieuses de redéploiement des sites universitaires de l'agglomération lyonnaise et de l'opportunité qui s'offrait, la Communauté Urbaine de Lyon fait l'acquisition de la Manufacture des Tabacs de Lyon au mois de juillet 1990, au profit de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Nécessités impérieuses certes, mais aussi volonté d'impulser un retour des étudiants au cœur même de l'agglomération. Ce fut l'opération « L'Université dans la Ville ». Pour 35 MF la Communauté Urbaine de Lyon (COURLY), sous la présidence de Michel NOIR, put donc prendre possession

de ce qui venait de devenir une « friche industrielle » et assurer la maîtrise d'ouvrage d'une première tranche d'aménagement.

Le potentiel de la surface globale réaménageable et constructible envisagé au moment du programme avait été estimé pouvant dépasser les 50 000 m² dans œuvre. Cette surface devait permettre l'affichage d'une capacité de fréquentation du site de 14 000 étudiants. La surface totale à l'achèvement à la fin de l'année 2004, hors comptabilisation du parking, sera de 55 104 m² répartis entre 53 587 m² de locaux au bénéfice de l'université et 1 517 m² de surface dédiée à la restauration au bénéfice direct du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). A cette échéance le site disposera encore, le cas échéant, d'une réserve ultérieurement exploitable d'environ 390 m², dans l'avant corps du bâtiment que constituaient les entrepôts de la manufacture qui jouxtent encore le quai de la ligne de chemin de fer. Il est à noter l'intéressante opportunité que le site a eu, de se voir créer 6 603 m² de parking que l'on est en droit d'ajouter à la surface des locaux définis ci-avant, pour atteindre une surface totale actuelle construite sur le site de 61 707 m².

Il aura fallu six tranches d'aménagement et treize ans de travaux pour venir au terme, au gré des financements, de la métamorphose de cette friche industrielle en équipement d'enseignement universitaire. Ces financements relevèrent en grande partie du Schéma U 2000 (phase 1 : 1991 à 1995 ; phase 2 : 1996 et 1997) à cheval sur les Xème et XIème Contrats de plan Etat - Région et prolongé par sa période complémentaire jusqu'en mai 2004, date de livraison de la tranche 2bis.

Six opérations, donc, qu'il aurait été trop simple d'ordonner de 1 à 6, et que les capacités successives de financement sont venues « séquencer » en opérations baptisées par le jeu d'une cohérence de taille et de proximité de temps entre elles.

L'opération de construction et réhabilitation en six tranches

Ces treize années de travaux effectués sous différentes maîtrises d'ouvrage, ont suffisamment marqué les esprits de ceux qui se sont trouvés partie prenante pour que dans ces lignes apparaissent incontournable l'inventaire et la description au moins succincte de ces six opérations.

L'Opération nord couvrait 19 543 m² et fut livrée à la rentrée de l'année universitaire 1993/1994. Toutes les fonctions de locaux, des locaux d'enseignement aux locaux de sport, composaient cet ensemble dont l'objectif n'eut qu'une ambition, celle de donner la possibilité de transférer sur ce nouveau site les activités de la Faculté de Droit et de l'Institut d'Administration des Entreprises, présentes sur le Campus de la Doua à Villeurbanne ; les locaux libérés revenant à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Cette opération, dont le maître d'ouvrage était la Communauté Urbaine de Lyon qui assura également la conduite d'opération dans le cadre très spécifique qu'est le groupement « conception construction », coûta à l'époque 160,812 MF dont 12,812 MF pour les équipements.

La sculpture monumentale intitulée « Welon » de Josef CIESLA, vint compléter l'ouvrage de l'architecte Albert CONSTANTIN et parfaire l'aménagement du cloître nord. « Voilier de l'imaginaire » nous dit l'artiste, « Welon c'est également la structure de l'homme qui se tient debout, avec un cerveau qui pense,

médite, explore, prend le large, passant de la connaissance cachée à la connaissance révélée ».

Le Bistrot de la Manu fut une opération qui répondit au besoin de développer la fonction de restauration qui avait été totalement sous-dimensionnée, en ne réalisant qu'une cafétéria dans la tranche d'aménagement initiale. Sous maîtrise d'ouvrage exercée par l'Université Jean Moulin, assistée pour la conduite d'opération par le Rectorat, ce projet développa une surface de 908 m² pour un coût de 7,5 MF dont 1,5 MF pour l'équipement spécifique et propre à une restauration dite rapide. Cette opération, financée hors contrat de plan, essentiellement par l'université qui l'avait décidée, a eu le soutien du Département alors que le CROUS prenait à sa charge l'ensemble de l'équipement dans le cadre de l'exploitation qui put lui être confiée dès janvier 1996.

L'Opération sud - ière tranche, baptisée également Tranche 1 bis sud, puis en phase d'exploitation, plus simplement Tranche 1 bis, répondit, hormis pour la construction d'un grand amphithéâtre et d'une grande salle de cours, au besoin de compléter et de rationaliser par transfert provenant de la première tranche, un équipement dédié à la documentation ainsi que de doter l'établissement, notamment dans le cadre de sa mission culturelle, d'un auditorium. Pour une superficie totale de 9 154 m², dont 4 830 m² de Bibliothèque, cette opération coûta 79,5 MF dont 6 MF d'équipement.

C'est ainsi que fut créé un bâtiment de conception moderne s'inscrivant en opposition avec l'architecture en parement de briques dont sont faits les anciens bâtiments et dont la fonctionnalité intérieure s'est inspirée, pour partie, de la bibliothèque de land de Göttingen en

Allemagne. Cette opération se déroulera cette fois sous maîtrise d'ouvrage de la Région Rhône-Alpes assistée, pour la conduite d'opération, par le Rectorat. Elle fut livrée à la rentrée universitaire 1996/1997.

Vient ensuite la **Tranche 2** qui propose des locaux d'enseignement supplémentaires mais aussi des locaux administratifs et de sport. Dans le cadre de cette opération, le CROUS se verra doté d'un restaurant de 1 517 m² qui viendra compléter de façon substantielle l'offre alimentaire du site. Couvrant une surface totale de 19 437 m² équivalente à l'opération nord, son coût fut de 188,758 MF dont 16,093 MF d'équipement, sans compter les équipements financés indépendamment par le CROUS. Elle fut mise à la disposition des utilisateurs progressivement au cours du mois de septembre 2001. La maîtrise d'ouvrage fut assurée par la Région Rhône-Alpes qui confia la conduite d'opération à SCIC Développement.

La **Tranche 2 bis**, cinquième opération développant une surface de 5 178 m², acheva l'utilisation du financement du Schéma U 2000 à la réception des travaux qui eut lieu le 23 avril 2004. Locaux administratifs et de recherche sont inclus dans cette opération, mais l'essentiel de la surface, soit 4 479 m², sera affecté à la Bibliothèque universitaire dédiée aux enseignements du site pour parfaire le potentiel dont elle avait besoin. Son coût sera de 8,241 M2 (54,060 MF) dont les 0,838 M2 (5,5 MF) d'équipement seront partagés avec la tranche suivante qui occupe un espace éligible à ce financement. La maîtrise d'ouvrage de cette opération fut exercée une dernière fois par la Région Rhône-Alpes assistée du même conducteur d'opération que la tranche précédente.

Enfin, avec la **Tranche 2 ter**, c'est l'Université Jean Moulin qui aura eu le privilège de terminer, à la fin du mois de décembre 2004, l'aménagement de ce grand projet, en finançant en totalité celle-ci et en exerçant la maîtrise d'ouvrage et la conduite d'opération. Le coût de cette opération sera de 996 383 2 pour une surface globale traitée de 1 520 m². Elle permet principalement le transfert de la plus grande partie de ses services centraux précédemment implantés au Palais de l'Université, sur le site des Quais.

Le lecteur est ici averti que la notion de surface de chacune des opérations présentées ci-avant, prend en considération les locaux réellement traités dans leur cadre propre. Certaines de celles-ci reprenaient en compte la requalification de locaux qui avaient été aménagés de façon provisoire dans une tranche précédente. On ne saurait donc comparer la totalisation de la surface de ces opérations avec le total net, qui de fait est inférieur, de la surface annoncée en tête de chapitre.

On ne saurait terminer ce propos sans parler de l'effectif étudiant qu'autorise le site dans sa configuration finale :

- La capacité d'accueil théorique est de 18 422 personnes (nombre total de places physiques dans l'ensemble des locaux fermés)
- L'effectif autorisé au regard de la sécurité est de 16 139 personnes (présence simultanée)
- Le nombre d'étudiants inscrits, appelés à fréquenter le site, atteint aujourd'hui le chiffre de 16 000 ; ce qui place le taux d'occupation de référence dans sa limite haute.

Les partenaires au financement global de réhabilitation du site

La plus grande part de l'opération de réhabilitation de la Manufacture des Tabacs ayant été financée en francs, il vous est proposé, pour une bonne compréhension des masses financières qui ont été mises en jeu de retenir le franc courant comme première approche de calcul.

Pour un projet d'un coût total de 532 166 000 F, soit 81 128 000 €, la Région aura été le plus gros financeur avec pas moins de 153 MF. L'Etat suit de très près avec un peu plus de 144 MF. La Communauté urbaine de Lyon qui a procédé à l'achat du site aura déboursé au total un peu plus de 99 MF, légèrement plus que le Département avec ses 96,5 MF de participation. Le cinquième financeur qu'est l'Université Jean Moulin, aura contribué à hauteur d'un peu plus de 38 MF. Enfin, et pour les aménagements spécifiques qui le concerne, le CROUS aura participé à l'opération du Bistrot de la Manu pour un montant de 1,5 MF dans le présent montage financier auquel il faudrait rajouter son coût d'équipement pour son propre restaurant universitaire.

Le visiteur pourra se rendre compte du résultat en visitant ce site devenu emblématique d'une métamorphose architecturale parfaitement réussie.

Le label :

Patrimoine du XX^{ème} siècle.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a désormais un de ses sites référencé sous le label "Patrimoine du XX^{ème} siècle" : la Manufacture des tabacs.

En effet, le Ministère de la Culture et de la Communication a créé, à l'occasion de la célébration du millénaire, un label intitulé " patrimoine du XX^{ème} siècle ". Ce label vise à reconnaître les édifices ou ensembles d'édifices les plus significatifs qui ont été construits au cours du XX^{ème} siècle, entre 1900 et 1975 dans notre pays.

Une cinquantaine d'édifices et ensembles urbains relevant de typologies variées : logements, églises, ouvrages d'art, architecture industrielle, etc.. ont ainsi été sélectionnés en Région Rhône Alpes.

L'ancienne Manufacture des Tabacs est classée comme production remarquable de ce siècle en matière d'architecture industrielle.

Sur la plaque distinctive apposée entre le 4 et le 6 cours Albert Thomas sont cités les deux architectes ayant pour le premier (1932, Joseph Clugnet) réalisé la Manufacture des Tabacs et pour le second (1993, Albert Constantin, architecte) assuré sa réhabilitation en établissement d'enseignement supérieur, ainsi que l'artiste (Josef Ciesla, sculpteur) ayant réalisé l'œuvre " Velum " implantée dans la cour nord .

